



**REVUE DE PRESSE**  
**SUD-OUEST ET CHARENTE LIBRE**  
**DU LUNDI 07 NOVEMBRE 2016**



### Le Frac dessine la nouvelle région

Il y a le rouge pour le vin de l'Aquitaine. Le vert pour les forêts du Limousin. Et l'orange cuivré pour le cognac du Poitou-Charentes. L'artiste anglaise Jane Harris a rassemblé ces trois couleurs pour créer une œuvre représentant la nouvelle grande région. Elle a dévoilé et expliqué son travail à une trentaine de visiteurs du Fonds régional d'art contemporain (Frac) d'Angoulême samedi matin. L'œuvre, reproduite sur un drapeau, a été symboliquement accrochée sur la façade du bâtiment du boulevard Besson-Bey. Il en sera de même sur celle des deux autres Frac régionaux.



## Gros remous autour des Joutes nautiques de Cognac

L'assemblée générale de l'association a révélé l'exclusion de la trésorière, suspectée d'avoir pioché dans la caisse. L'enquête est en cours.

Un trou dans la caisse de 4.000 euros, une trésorière virée et une plainte déposée: l'année des Joutes nautiques cognaises a été mouvementée. Et pas seulement lors des nombreuses animations sur les fleuves français.

Vendredi soir, l'assemblée générale de l'association a confirmé l'arrivée d'une nouvelle présidente, Delphine Doublet, à la place de Thierry Richard, parti autant pour «raisons professionnelles» que pour un désaccord au printemps dernier à propos des travaux engagés sur les bateaux.

Mais cette assemblée a surtout révélé des malversations supposées au sein même du comité directeur. La nouvelle trésorière, Jessye Patin, a ainsi annoncé que le bilan 2015 de l'association était «faux», suite «aux mauvais agissements de la trésorière de l'époque». Résultat: il n'a pas été possible de présenter le bilan financier de 2016.

«Les véritables bilans 2015 et 2016 seront présentés rapidement lors d'une assemblée générale extraordinaire, en même temps que le budget prévisionnel 2017 et l'élection de deux vérificateurs aux comptes externes au conseil d'administration», a détaillé Jessye Patin, en ajoutant que différentes pièces comptables «sans justificatif» ont été données aux enquêteurs.

La nouvelle présidente, Delphine Doublet, précise pendant cette assemblée que l'anomalie dans la trésorerie était de l'ordre «de 4.000

euros». Et de raconter dans son rapport moral que «la trésorière en poste à l'époque s'est non seulement permis d'utiliser le chéquier de l'association pour son usage personnel, mais aussi de produire de faux relevés de comptes»...

### **Adhérents en baisse, travaux en hausse**

Malgré ces déboires, les Joutes nautiques gardent la tête hors de l'eau, en particulier grâce à leurs démonstrations à Cognac, mais aussi sur d'autres fleuves (1).

«Les revenus de cette année sont dus en grande partie, à 76%, à nos démonstrations. Et surtout celles faites en extérieur, détaille Jessye Patin. Si nous perdions ces contrats, la vie de l'asso serait difficile»...

L'association compte aujourd'hui 41 membres, contre 59 l'année précédente. Une baisse qui inquiète les élus. «Pour la pérennité de votre groupe et face à l'instabilité de vos effectifs, il faut souhaiter qu'une poignée de bénévoles restent fidèles et que d'autres vous rejoignent», leur a dit Romuald Carry, l'élu cognais en charge des associations, qui a rappelé le temps où les Joutes nautiques comptaient 200 adhérents.

S'il a salué la motivation de l'équipe et les «belles animations» proposées, il n'a pas non plus manqué de rappeler que les quatre embarcations en bois d'une tonne chacune ont fait l'objet en 2012 d'un don de

”

**La trésorière s'est non seulement permis d'utiliser le chéquier de l'association pour son usage personnel, mais aussi de produire de faux relevés de comptes.**

la municipalité. Charge pour l'association d'en assurer la maintenance... ce qui peut ressembler aujourd'hui à un cadeau empoisonné. «C'est le plus gros poste qui mobilise toutes nos forces mais aussi le point noir de cette saison, a ainsi rappelé la présidente. Remettre en état demande beaucoup d'heures de travail et d'investissement, alors que nous ne sommes que des bénévoles et pas des professionnels du bois». Résultat, seuls deux bateaux sur cinq ont pu assurer la saison. La vie des Joutes nautiques est loin d'être un long fleuve tranquille.

Maurice BONTINCK  
avec Jacques DESCHAMPS

(1) Lot, Loire, mais aussi sur des lacs et même en mer à Saint-Georges-de-Didonne.

# Nouvelle présidente pour les Soroptimists à Cognac

Lors de leur dernière réunion mensuelle, les membres du club local des «Soroptimists», cette ONG qui défend la cause de la femme en général, ont élu Catherine Smith à la présidence de leur antenne cognaçaise.

## «Recruter de nouvelles forces vives»

Au club depuis 2012, Catherine Smith, qui habite «Les Mullons» à Saint-Brice, prend la suite de Pierrette Dubois, présidente depuis 2014. Catherine Smith s'investissait déjà dans le mouvement en tant que vice-présidente.

«Ma priorité sera de conforter la cohésion du club et la solidarité de ses membres, et de recruter de nouvelles forces vives», explique



Catherine Smith prend les rênes de l'association à Cognac. Photo CL

Catherine Smith. Elle a évoqué «la compétence et le sens aigu de l'éthique» dont a fait preuve l'ancienne secrétaire de la sous-préfec-

ture pendant ses deux années de «gouvernance» qui ont donné «un nouveau souffle au club».

Pierrette Dubois a énuméré quelques-unes des actions, comme la participation à la journée de lutte contre l'illettrisme en septembre, ou leur soutien en juin à la cause des femmes battues à laquelle l'association socio-économique en région de Cognac (Aserc) réserve un accueil d'urgence au sein du centre Suzanne-Noël de Cognac.

Les bénéfices qui seront réalisés les 26 et 27 novembre à La Salamandre, lors de la 2<sup>e</sup> édition du salon «Talents de femmes», sont destinés à ce centre d'accueil.

Catherine Smith consacre déjà tout son temps à l'organisation de cette expo-vente animations axée sur la créativité des femmes.

## ■ JARNAC

# «Voices Influence Gospel» en concert à l'auditorium



La chorale va enchanter Jarnac le 10 décembre. Réservations dès aujourd'hui. Repro CL

La ville de Jarnac et son service culturel proposent un concert exceptionnel le samedi 10 décembre à partir de 20h30, à l'auditorium (parking de la salle des fêtes).

Au menu, le groupe «Voices Influence Gospel». Placé sous la houlette de Mickaël Merle, le chef de chœur, l'ensemble est constitué d'une quarantaine de choristes, dont plusieurs solistes. Tous

sont accompagnés par le pianiste Romain Charrit. Le groupe propose un répertoire fort varié, allant du gospel traditionnel à la variété. Un beau moment musical, enlevé, simple et joyeux.

L'ouverture de la billetterie en mairie est prévue dès aujourd'hui lundi. Billetterie également sur place, le jour du spectacle.

Renseignements au 05 45 81 47 34.

# D'une cérémonie à l'autre

■ **Châteaubernard.** Rendez-vous au monument aux morts à partir de 11h30. La cérémonie sera suivie d'un vin d'honneur à la mairie.

## Division 4

### Poule D

Aigre (B) - Ma Campagne ..... NC  
 Ars-Gimeux - Dirac (B) ..... 1 - 0  
 Grande-Champagne (B) - St-Cybardeaux ..... 1 - 1  
 La Gente (B) - Mons ..... 0 - 6  
 Mosnac-Champmil - Segonzac/Gensac (B) ..... 5 - 1  
 St-Brice (B) - Châteaubernard ..... 4 - 0  
**Classement.** - 1. Mons, 29 pt, 8 m; 2. St-Brice (B), 26 pt, 8 m; 3. Ma Campagne, 25 pt, 7 m; 4. St-Cybardeaux, 24 pt, 8 m; 5. Mosnac-Champmil, 20 pt, 8 m; 6. Grande-Champagne (B), 17 pt, 8 m; 7. Aigre (B), 17 pt, 7 m; 8. Ars-Gimeux, 17 pt, 8 m; 9. Châteaubernard, 14 pt, 8 m; 10. Dirac (B), 13 pt, 8 m; 11. La Gente (B), 13 pt, 8 m; 12. Segonzac/Gensac (B), 10 pt, 8 m.

## U16/18 brassage

### Poule A

Chabonais/Ex/Eta/Bri - Ruelle (B) ..... 3 - 3  
 Gond-Pontouvre - Montbron/Javerlhac ..... 2 - 1  
 La Roche/Rivières (B) - Confolens ..... Arrêté  
**Classement.** - 1. Confolens, 17 pt, 5 m; 2. Gond-Pontouvre, 15 pt, 6 m; 3. Ruelle (B), 13 pt, 5 m; 4. La Roche/Rivières (B), 13 pt, 5 m; 5. Chabonais/Ex/Eta/Bri, 11 pt, 6 m; 6. Montbron/Javerlhac, 8 pt, 5 m.

### Poule B

Isle-Espagnac - Sud-Charente ..... 3 - 0 (F)  
 Puymoyen - Ang. Portugais ..... 10 - 1  
**Classement.** - 1. Isle-Espagnac, 16 pt, 5 m; 2. Puymoyen, 15 pt, 6 m; 3. Montmoreau, 11 pt, 4 m; 4. Sud-Charente, 6 pt, 4 m; 5. Ang. Portugais, 5 pt, 5 m.

### Poule C

Châteauneuf - Leroy (B) ..... 3 - 3  
 Jarnac (B) - Châteaubernard ..... 1 - 4  
**Classement.** - 1. Châteaubernard, 24 pt, 6 m; 2. Leroy (B), 11 pt, 4 m; 3. Jarnac (B), 11 pt, 5 m; 4. Châteauneuf, 9 pt, 5 m; 5. Javrezac/Jarmouz, 4 pt, 4 m.

### Poule D

Aigre Inter Pays - Ruelle (C) ..... 12 - 1  
 Linars (B) - Châteaubernard (B) ..... 1 - 5  
**Classement.** - 1. Aigre Inter Pays, 16 pt, 4 m; 2. Ruelle (C), 14 pt, 5 m; 3. Valécheil, 13 pt, 4 m; 4. Châteaubernard (B), 10 pt, 5 m; 5. Linars (B), 6 pt, 6 m.

## Cet après-midi

Températures  
Mini Maxi



### Temps frais.

Le temps est variable en journée avec nuages et éclaircies. Quelques ondées par endroits.

Le vent est faible de Nord à Nord-Ouest, puis il devient modéré l'après-midi, accentuant la sensation de fraîcheur.

# Alain Rousset : « La gauche doit parler vrai »

**NOUVELLE-AQUITAINE** Élu il y a presque un an président de la Région, Alain Rousset ne présentera pas ses excuses à Ségolène Royal et se dit prêt à soutenir François Hollande

PROPOS RECUEILLIS PAR  
BENOÎT LASSERRE  
b.lasserre@sudouest.fr

« **Sud Ouest** » Vous présidez depuis bientôt un an la Nouvelle-Aquitaine. La mise en place de cette nouvelle région se fait-elle au rythme que vous souhaitez ?

**Alain Rousset** Les choses avancent bien, à leur rythme et sans brutalité. Dans la mise en place de la nouvelle organisation, il faut à la fois des précautions et des exigences. Les précautions pour respecter l'équilibre entre les trois ex-Régions.

Je vous donne un chiffre. Sur les 51 directions qui ont été installées, 31 sont à Bordeaux, 14 à Poitiers, 6 à Limoges. Je comprends évidemment que Poitiers et Limoges ressentent une perte d'influence et de pouvoir, mais, de toute façon, on ne va pas repartir en arrière. C'est à la fin du mandat qu'on verra si cette nouvelle organisation a été bénéfique aux entreprises, aux universités, aux lycées et, bien sûr, aux habitants.

Vous êtes vous fait à la taille de la Région ?

Je me déplace beaucoup et je ne

## « PAS D'AMERTUME »

Alain Rousset assure ne ressentir aucune amertume devant la décision du gouvernement Valls d'attribuer une part de la TVA au financement de l'action économique des Régions. Alors que c'est un président de droite qui lui a succédé à la tête des Régions de France. « L'important est que ça se fasse. Tous les prochains gouvernements seront tentés de rogner sur les dotations. Avec ce système, le financement est garanti, même si nous ne fixons pas le taux de la TVA. La décentralisation reste la réforme la plus difficile à mener, parce que l'administration centrale ne veut pas lâcher son pouvoir. »

suis pas le seul, cela fait partie des exigences. Ce sont bien sûr des contraintes physiques. Le but est de parvenir à une empreinte carbone la plus faible possible. Nous allons prochainement mettre en place un système de vidéoconférence très performant, utilisé notamment dans l'aéronautique. Et puis la mise en service de la LGV Tours-Bordeaux

va considérablement réduire le temps des déplacements en train.

**Votre mandat a démarré avec la découverte des dérives financières de l'ex-Poitou-Charentes à propos desquelles Ségolène Royal vous demande des excuses...**

Je n'ai pas attaqué personnellement Ségolène Royal. J'ai fait mon job comme je l'avais fait à la mairie de Pessac en 1989 ou à la Région Aquitaine en 1998. Je suis très zen parce que je sais que l'action publique est toujours pleine de surprises et qu'il faut se concentrer sur le travail à accomplir.

Ségolène Royal est une personnalité politique importante, moi je m'en tiens aux faits, je joue la transparence et je fais confiance à mes services, dont les expertises ont été confortées par les audits, en attendant le rapport de la Chambre régionale des comptes.

Maintenant, il faut s'occuper de l'avenir, et il y a d'ailleurs des politiques de l'ex-Poitou-Charentes que nous allons étendre à la nouvelle Région, à la différence près que nous nous assurons désormais qu'il y a bien le financement préalable.

**Attendez-vous avec impatience la mise en service du tronçon à grande vitesse entre Bordeaux et Tours ?**

Oui, bien sûr, parce que cela aura été un combat de longue haleine et parce que cette ligne à grande vitesse va améliorer la régularité des TER, dont je rappelle qu'ils mobilisent plus de 90 % des investissements ferroviaires de la Région. Et

puis, c'est quand même un transport qui ne rejette pas de gaz à effet de serre.

**Précisément, vous sentez-vous contraint par votre accord électoral avec les écologistes ?**

Je veux d'abord souligner l'excellent travail mené avec les élus écologistes, notamment à propos de la transition énergétique ou de la biodi-

versité. Sur la LGV, moi je dis qu'elle est utile à l'environnement, pas eux.

Nous avons une différence d'analyse sur la poursuite des études et des acquisitions foncières pour la prolongation au sud de Bordeaux. Nous nous accordons sur le fait qu'on ne peut plus avoir le même mode de financement que pour les lignes déjà construites, mais je persiste à dire que Bordeaux ne peut pas rester un cul-de-sac de la LGV.

**Dans son rapport parlementaire, Gilles Savary prône une plus grande régionalisation du transport ferroviaire. Vous êtes d'accord ?**

Oui, et je le dis même depuis longtemps. Il n'est pas normal que les Régions ne servent qu'à payer des trains à la SNCF sans en être propriétaires et sans même participer à l'appel d'offres. La métropole bordelaise paie pour son tramway, elle en est propriétaire.

Comme pour la décentralisation, les choses bougent mais lentement. L'ouverture à la concurrence sera un aiguillon bénéfique pour la SNCF.

**François Hollande peut-il se représenter en 2017 ?**

Il est le président de la République sortant, c'est à lui de se décider. S'il se présente à la primaire, je le soutiendrai. S'il n'est pas candidat, je pense que Manuel Valls est bien placé. Emmanuel Macron tient un discours intéressant, mais il lui manque d'avoir mis les mains dans le cambouis.

**Certains dirigeants doivent-ils « la fermer » comme vous l'avez réclamé le 29 octobre à Cenon ?**

La forme l'a emporté sur le fond. Un travail considérable a été effectué par ce gouvernement, mais on n'en perçoit ni le sens ni les retombées,

en partie parce que, de nos jours, les citoyens et les médias réclament de l'immédiateté. Ce que j'ai demandé un peu brutalement, c'est de la prudence dans les déclarations.

On ne peut pas inverser en un mois la courbe du chômage dans un pays qui s'est désindustrialisé depuis vingt ans. À ce sujet, je regrette vraiment qu'on ne parle pas assez, au niveau national, de tout ce qui a été fait en Aquitaine, par exemple avec l'usine du futur. Je l'ai d'ailleurs dit à Alain Juppé. Il faut parler davantage des salariés et pas seulement de la baisse des charges.

**La gauche peut-elle encore gagner en 2017 ?**

Ce sera difficile. Mais rien n'est jamais acquis ni perdu d'avance. Je reste persuadé qu'elle doit parler vrai, dans l'héritage de Jacques Delors et Michel Rocard.

# Le diocèse dans le rouge

**RELIGION** Les finances de l'Église en Charente sont jugées préoccupantes. Mgr Gosselin en appelle à la générosité des chrétiens et à une meilleure gestion

OLIVIER SARAZIN  
o.sarazin@sudouest

Aucun miracle ne viendra du ciel. La solution sera trouvée ici, sur terre, en Charente, où l'Église catholique est confrontée à de délicats problèmes financiers.

« La situation est préoccupante [...]. Aujourd'hui, pour 1 euro de recette, nous dépensons 1,22 € », a récemment écrit Mgr Hervé Gosselin dans une lettre à tous les fidèles du département. Dans ce long courrier de deux pages arrivé au début du mois de novembre dans les 53 paroisses de Charente, le nouvel évêque d'Angoulême ajoute : « S'il n'y a pas eu d'erreur de gestion ni de dépenses inconsidérées, nous avons un réel besoin d'augmenter les ressources du diocèse par une participation accrue des chrétiens aux dépenses de fonctionnement qui sont nécessaires. »

L'appel à la générosité suffira-t-il ? Pas sûr. Interrogé samedi matin sur l'antenne de RCF Charente, l'évêque a ajouté que, si des mesures d'économies n'étaient pas prises, le diocèse allait au-devant de « grandes difficultés », mais qu'il était « encore temps de redresser la barre ». En d'autres termes : les finances ont viré au rouge plus ou moins vif, pas à l'écarlate.

## Un audit de 25 pages

« Pas de catastrophisme ! Nous ne frisons pas la banqueroute. Les salaires des 50 laïcs engagés dans la vie ecclésiale (1), les traitements des 60 prêtres et toutes les factures seront honorés. Mais nous devons redresser les comptes », précisent le père Guy Rougerie, vicaire général, et Véronique Diaz, économiste du diocèse, interrogés par « Sud Ouest ».

Un résultat de moins 547 695 euros en 2013, moins 494 197 euros en 2014, moins 445 372 euros en 2015 : les comptes de l'Association diocésaine de Charente - dont le budget annuel moyen s'élève à environ 4,5 millions d'euros - appellent en ef-

fet à un réel effort de gestion. À son arrivée il y a quelques mois, Mgr Gosselin a diligenté un audit indépendant, effectué par des experts dépêchés par la Conférence des évêques de France. Leur rapport de 25 pages a été présenté le 24 septembre dernier. Il ne pointe aucune malversation, aucun dysfonctionnement majeur, mais souligne une conjoncture difficile.

## Un plan de redressement

« Lors de notre exercice 2015, les recettes courantes - denier, quêtes et casuel - furent plutôt stables. En revanche, les ressources liées à l'organisation de kermesses ont baissé quand nos dépenses de fonctionnement ont augmenté. Citons notamment le coût de la formation de cinq séminaristes ou la présence toujours plus nombreuse de prêtres en maison de retraite. Enfin, les ressources exceptionnelles - le fruit des legs ou des cessions immobilières - n'ont pas comblé les pertes du résultat courant », détaille Véronique Diaz.

Un plan de retour à l'équilibre financier sera bientôt présenté au conseil épiscopal, au conseil presbytéral et au conseil diocésain des affaires économiques. Il n'est pas bouclé, mais on en connaît les trois grandes lignes : 1. vaste réflexion sur le parc immobilier, jugé « trop grand, parfois vétuste » ; 2. augmentation du barème des offrandes ; 3. refonte totale de l'économie diocésaine, avec partage et règlement des charges dans chaque paroisse.

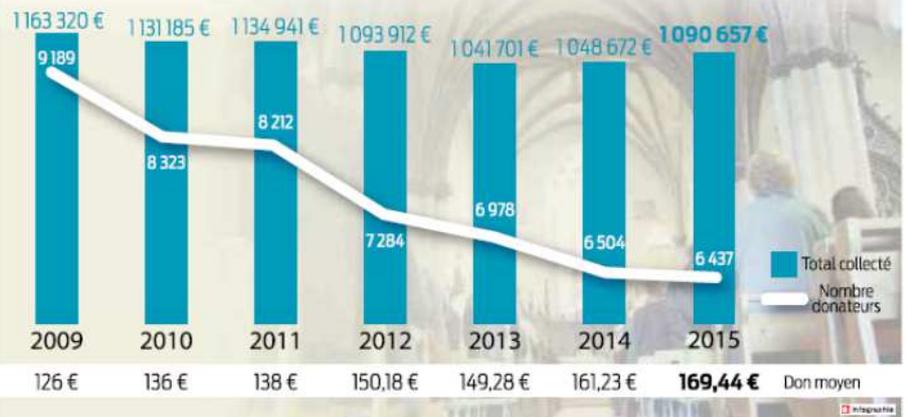
« Longtemps, l'organisation centralisée de notre curie diocésaine a éloigné les communautés catholiques de certaines réalités matérielles », note le père Rougerie, qui conclut par cette formule pleine de bon sens : « Si le don de Dieu est gratuit, employer des célébrants, éclairer et chauffer les lieux de culte et de réunion, cela coûte. »

(1) Soit 28 équivalents temps plein.



Les quêtes à la messe ont rapporté 769 095 euros en 2015. Elles ont baissé de plus de 21 000 euros par rapport à 2014, soit d'environ - 2,7 %. PHOTO CÉLINE LEVAIN

## Le denier de l'Église en Charente



# BA 709 : la nouvelle tour de contrôle inaugurée aujourd'hui

**COGNAC-CHÂTEAUBERNARD** La nouvelle tour de contrôle de la Base aérienne 709 est aujourd'hui inaugurée, en présence du général de corps Philippe Adam, major général de l'armée de l'air. Le chantier de rénovation a duré quatre ans et consistait à remplacer des équipements de 1973, jugés



**Pendant le chantier, en 2013.**

PHOTO P. MÉNARD / ARCHIVES « SUD OUEST »

vétustes. Pas moins de 50 professionnels (dont 24 contrôleurs) travaillent ici, dans un service appelé Centre opérationnel des services de la circulation aérienne (Cosca).

# La marque Cognac spirit retoquée par le BNIC

**ÉCONOMIE** L'interprofession estime que ce terme, lancé par l'office de tourisme, contrevient à la protection de l'appellation. Les produits vont cesser d'être commercialisés

JONATHAN GUÉRIN  
j.guerin@sudouest.fr

Dans un français littéral, on pourrait traduire par « l'esprit de la ville de Cognac ». Mais la marque Cognac spirit peut également être perçue comme voulant dire « cognac, le spiritueux ». C'est cette ambiguïté qui vaut aujourd'hui à l'office de tourisme quelques déboires : il va lui devenir impossible de commercialiser des produits sous ce terme.

En effet, l'entité avait déposé la marque à l'Institut national de la propriété industrielle (Inpi) en décembre 2015. Depuis, une jolie collection avait fleuri dans la boutique : parapluies, casquettes, t-shirt... C'était sans compter sur le Bureau national interprofessionnel du cognac (BNIC). « Nous sommes chargés de la défense de l'appellation, détaille Lionel Lalagüe, juriste au BNIC. Dans l'esprit du consommateur, "spirit" peut faire penser au spiritueux, et donc à l'eau-de-vie de cognac, terme auquel il est accolé. »

## Le contrôle de la marque

Voilà une première raison de s'inquiéter. S'y ajoute une deuxième, développée par Lionel Lalagüe. « Aujourd'hui, la marque appartient à l'office de tourisme, et donc à la Communauté de communes. Mais une marque, ça se vend, et on ne sait pas dans quelles mains ça peut finir par tomber. »

Au final, l'office de tourisme doit, à terme, cesser d'utiliser la marque. « On peut quand même finir d'écouler le stock, d'environ 7 000 euros, lâche, soulagée, Chantal Nadeau, vice-présidente de Grand-Cognac chargée du tou-



Stéphanie Tonon, la directrice de l'office de tourisme, avait déposé la marque en décembre 2015, lançant dans la foulée la vente de nombreux produits floqués Cognac spirit. PHOTO J.G.

risme. Les ventes n'étaient pas négligeables et nous permettaient de donner un coup de fouet à la boutique.» La directrice de l'office de tourisme concède ce regret.

Reste l'impression d'un certain raté, puisque le BNIC a validé l'idée en décembre, avant de se raviser cet été. « On comprend bien que le BNIC est là pour faire son travail, tempère Chantal Nadeau. Seulement, ils n'ont pas réagi très tôt, et de notre côté on a foncé pour lancer notre collection, et être prêts pour la saison. »

## Le BNIC conseille au mieux

Ce à quoi le BNIC répond très franchement : « On a pris le temps de la

réflexion sur ce cas, et après, on a réagi très vite, concède Claire Caillaud, chargée de communication. On a tous envie que le tourisme se développe, et on travaille ensemble à le développer. »

« C'est une question de principe, et il n'y a aucune mise en cause, répète Lionel Lalagüe, visiblement soucieux de ne vexer personne, malgré ce petit couac. On a toute confiance dans Grand-Cognac. Notre but est de s'assurer qu'un tiers ne pourra pas disposer, un jour de la marque. » C'est pourquoi cette dernière va être rachetée par le BNIC, au prix auquel l'office de tourisme l'avait enregistré, soit environ 250 euros.

Ce précédent devrait quand même servir à améliorer les pratiques de l'organisation. « Désormais, on va essayer d'apporter des préconisations claires, assure Claire Caillaud. Quand un professionnel voudra utiliser une marque en lien avec le cognac, il doit pouvoir prendre conseil auprès de nous très facilement. »

Encore la démonstration que partager le même mot pour la ville et son trésor liquide représente autant un atout qu'un inconvénient. « C'est dommage qu'on confonde les deux, conclut Stéphanie Tonon, la directrice de l'office de tourisme. À force, la clientèle étrangère oublie que Cognac est aussi une ville. »

## Arlette Laporte en récital chez Fauvin à Jurignac

**PIANO** Arlette Laporte, 78 ans, professeur privé de piano à Cognac depuis 1987, a formé des générations de musiciens. Elle croque toujours la vie avec joie et fait vibrer les 88 touches de son trois-quarts de



Arlette Laporte, 78 ans, prof de piano depuis 1987. PHOTO A.S.

queue Steinway avec allégresse. Elle vient de prendre la présidence d'une nouvelle association (l'Amateur de piano) et prépare actuellement deux récitals chez Gérard Fauvin, au Domaine de Pétignac à Jurignac. Les concerts auront lieu les dimanches 13 novembre et 4 décembre, à 15 heures, (programme : Schubert, Mendelssohn, Chopin, Brahms, Schumann et Debussy). Renseignements au 05 45 66 43 60.

## Master Blender's, le cognac Hennessy façon « craft »

**NÉGOCE** L'engouement pour les produits authentiques et artisanaux est fort outre-Atlantique. Les as du



Un assemblage présenté comme unique. PHOTO LVMH

marketing appellent cela le « craft ». Hennessy, numéro 1 du cognac, leader incontesté aux États-Unis, n'ignore rien de cette tendance. Elle s'y inscrit d'ailleurs en commercialisant un nouveau produit : Master Blender's Selection N°1, « cognac sur-mesure qui met en avant le

geste créatif de Yann Fillieux, le maître assembleur ». Le groupe LVMH poursuit : « Une signature très personnelle d'un seul lot qui n'est pas destiné à être reproduit. » À moins, bien sûr, de commercialiser un N°2, un N°3, etc. Bref, de susciter l'envie des collectionneurs.

# Les enfants doivent être pris en compte

**SOCIAL** L'Udaf organise une journée autour du thème : « Parentalité et violences au sein du couple », demain à La Salamandre

Chaque année, l'Union départementale des affaires familiales (Udaf) met sur pied une journée de réflexion autour de la thématique générale de la famille (1). Après la petite enfance l'an passé, c'est sans doute un sujet plus sombre qui sera abordé à La Salamandre lors de la journée de demain (lire ci-contre) - organisée en partenariat avec la Délégation départementale des droits des femmes et à l'égalité entre les femmes et les hommes -, celle des violences au sein du couple, qu'elles soient verbales, psychologiques ou physiques, et leurs répercussions sur les enfants, un angle loin d'être négligeable quand on sait que 80% des passages à l'acte découlent d'une situation qui concerne les enfants, parfois même avant leur naissance, au moment de la grossesse.

### De graves conséquences

« Cette question de l'impact sur les enfants a fait l'objet d'études en Suède, au Canada et aux États-Unis, mais elle n'est abordée en France que depuis 2005 », indique Christine Granet, chef du service Action familiale à l'Udaf. Pourtant, il faut savoir que 80 % des enfants sont des témoins oculaires ou auditifs de ces violences et sur ce pourcentage 20 % souvent des enfants considérés comme « à risques ».

On ne le sait pas assez, mais cette violence conjugale peut avoir des conséquences multiples et terribles pour l'enfant. Elle peut affecter son développement et ses résultats scolaires.

« Il peut être aussi face à un conflit de loyauté vis-à-vis du parent violent et respecter une certaine loi du silence ou être perturbé sur le plan émotionnel et, effectivement, devenir à son tour agressif et violent. Pour eux, la violence devient acceptable pour résoudre les conflits. Au minimum, elle fait partie de leur intimité, elle est un moyen de rentrer en communication avec l'autre », poursuit Christine Granet. Cela quand ces enfants ne sont pas, eux-mêmes, également, victimes de violences, pouvant aller parfois jusqu'au décès.

« Le but de cette journée est de montrer ce qui a été mis en place sur



La violence conjugale peut avoir des conséquences terribles pour l'enfant. PHOTO ILLUSTRATION STÉPHANE LARTIGUE

### CHIFFRES

Une étude nationale sur les morts violentes au sein du couple en 2015 démontre que 122 femmes ont été victimes de leur (ex-) compagnon. 22 hommes ont été tués par leur (ex-) compagne. 36 enfants ont été tués dans le cadre de violences au sein du couple parental, 11 par

leur père en même temps que leur mère et 25 sont morts dans le cadre de violences conjugales sans qu'un autre parent soit tué. 96 enfants sont devenus orphelins suites aux homicides au sein du couple : 19 de père et de mère, 66 de mère et 11 de père.

le département et le secteur Ouest Charente pour répondre à cette problématique », reprend Christine Granet.

### Des dispositifs

Comme, par exemple, le dispositif de prévention et de lutte contre les violences faites aux femmes en Charente, qui sera présenté par Nathalie Huggonnenc, déléguée départementale aux droits des femmes et à l'égalité entre les femmes et les hommes. Ou bien encore, le réseau local de prévention et de lutte contre les violences au sein du couple de l'Ouest-Charente. . . « Il ne faut pas croire que seules les femmes sont victimes de violences. En 2015, 40 % des prises en charge étaient des hommes », précise Karine Duplé, salariée de l'Aserc, qui gère les lieux de re-

fuge et d'hébergement sur Cognac.

Enfin, deux spécialistes de ces questions seront présentes à Cognac. Claire Metz, psychologue qui s'est intéressée aux enfants exposés aux violences conjugales, et au soutien à la relation mère-enfant, en participant au dispositif « P'tits yeux, p'tites oreilles », mis en œuvre à Strasbourg et qui sera présenté lors de cette journée. Et Karen Sadlier, docteur en psychologie clinique et spécialiste en trauma. Elle a publié plusieurs travaux sur l'enfant face à la violence dans le couple.

(1) Avec le soutien du Département, de l'Aserc, du Centre d'information sur le droit des femmes (CIDFF), la CAF, Info16, le centre communal d'action sociale (CCAS) d'Angoulême et le Réseau d'écoute, d'aide et d'appui à la parentalité (Réaap).

# Le programme de la journée

**9 H 30** Ouverture de la journée par Albert Martin, président de l'Udaf de Charente ; Michel Gourinchas, maire de Cognac ; le directeur de la CAF et le préfet Pierre N'Gahane.

**10 H - 11 H 30** « Les Impacts des violences dans le couple sur les enfants », par Karen Sadlier.

**11 H 30-12 H** Échange avec le public

**14 H-15 H** Présentation des dispositifs existant au niveau départemental et local : la prévention et la lutte contre les violences faites aux femmes ; le réseau local de prévention et de lutte contre les violences au sein du couple de l'Ouest Charente ;

la mission violences intrafamiliales au Conseil départemental ; une action en faveur des femmes victimes de violences conjugales ; l'accompagnement et le soutien à l'attention des enfants des personnes accueillies dans le dispositif violences conjugales du CHRS Parenthèses ; l'action « Être enfant de parents séparés ».

**15 H-16 H 30** Accompagnement des enfants exposés aux violences et le soutien de la relation mère-enfant ; présentation du dispositif « P'tits yeux, p'tites oreilles », expérimenté à Strasbourg, par Claire Metz.

**16 H 30-17 H** Conclusion par Karen Sadlier.

## VALLÉE DE L'ANTENNE :

### La cantine reste dans l'impasse

Rien ne va plus au Syndicat intercommunal à vocation unique (Sivu) de restauration de la Vallée de l'Antenne, qui connaît une situation très délicate. Déjà épinglée par un rapport cinglant de la Chambre régionale des comptes, cette structure en charge des cantines scolaires de Cherves-Richemont, Saint-Sulpice-de-Cognac et Javrezac doit faire face à la fermeture de l'école primaire de Javrezac depuis la rentrée. La structure est menacée de disparition. Doit-elle jeter l'éponge ? Se rapprocher de la cuisine centrale de Cognac, qui sert les écoles mais aussi l'hôpital ? Vendredi, Francis Paumero, élu à Cherves et président du Sivu, a rencontré le sous-préfet de Cognac. Aucune solution concrète n'aurait été trouvée lors de cette réunion. « Moi, je n'ai qu'une seule priorité, faire manger 300 enfants le 3 janvier prochain », a déclaré M. Paumero à nos collègues de « Charente Libre ».

## CHÂTEAUBERNARD

**Don du sang.** L'amicale des donateurs de sang bénévoles de Cognac et sa région organise une collecte de sang aujourd'hui, salle Jean-Tardif, de 8 h 30 à 12 heures.

